INFORMATIONS CLES POUR LES INVESTISSEURS

Ce document apporte des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce Fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

ODDO BHF ProActif Europe PEA

(ci-après, le « Fonds »)

Ce Fonds est géré par ODDO BHF Asset Management SAS

CODE ISIN: Part CR-EUR - FR0000435505 - EUR - Capitalisation

OBJECTIFS ET POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

L'objectif de gestion du Fonds, éligible au PEA, consiste à surperformer, net de frais, l'indicateur de référence (composé pour 50% par l'EONIA capitalisé et pour 50% par l'EURO STOXX 50 NET RETURN calculé dividendes réinvestis (code Bloomberg : SX5T INDEX)) sur la durée de placement de 3 ans minimum, par une répartition flexible de l'exposition entre le marché actions et les produits du marché monétaire.

La stratégie d'investissement consiste à gérer le Fonds de façon discrétionnaire, en investissant dans des valeurs mobilières diversifiées françaises et étrangères. Plus précisément, elle consiste à :
• sélectionner des actions ou titres de capital de toute taille de capitalisation, en fonction des convictions des équipes spécialisées de gérants/analystes de ODDO BHF Asset Management SAS. Ce processus d'investissement privilégie une approche « contrariante » (recherche de sociétés ponctuellement sous-évaluées ou délaissées par le marché). Pour ce faire, les gérants attachent une importance particulière à la valorisation individuelle des actions, basée sur des modèles d'actualisation de cash-flows et de comparaison boursière (rendements, rapports cours / bénéfices) ;
• compléter cette sélection d'actions ou titres de capital par l'achat de titres représentatifs de l'indice EuroStoxx 50 afin que le Fonds soit toujours investi au minimum à 75% en actions ;
• gérer activement l'allocation d'actif, notamment sur les dérivés, répartie entre les marchés d'actions et les produits du marché monétaire : ceci est réalisé par une allocation tactique et stratégique en fonction d'un scénario économique, de la valorisation des marchés et du contrôle du risque du portefeuille ; cette allocation d'actif est définie par l'équipe de gestion en charge du Fonds.

Le Fonds sera investi de 75% à 100% en actions émises par des sociétés dont le siège social est situé dans un Etat membre de l'Union Européenne, en Islande ou en Norvège.

• Les actions émises par des sociétés ayant leur siège social en dehors de la zone Euro et de l'Union Européenne pourront être détenues dans la poche actions pour un maximum de 25% de l'actif global et peuvent correspondre à toute zone géographique notamment, dans la limite de 10% de l'actif, des pays émergents ;
• Les actions de tous secteurs économiques seront émises par des sociétés de toutes tailles de capitalisation (petites, moyennes ou grandes), appartenant à tout type de secteur économique ;
• Les actions achetées par le Fonds ne font pas nécessairement partie de l'indice de référence.

L'exposition du fonds aux marchés actions pilotée via des instruments dérivés listés variera entre 0% et 100 % de l'actif net du fonds.

Le Fonds peut être investi de 0 à 25% en titres de créances négociables (TCN) ou instruments du marché monétaire (maturité maximum de 6 mois) ou titres pris en pensions (durée maximum de trois mois). Tous ces titres sont émis par des Etats ou des établissements publics ou des sociétés privées et libellés en euro. Ces titres seront notés entre A- et AAA (S&P, Moody's, Fitch ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion) avec 5% de l'actif maximum en titres de notation inférieure à A- et au moins égale à BBB- (S&P, Moody's, Fitch ou équivalent ou via une notation interne à la Société de Gestion). La Société de Gestion ne recourt pas exclusivement et mécaniquement aux notations émises par les agences de notation et met en œuvre sa propre analyse interne. En cas de dégradation de notation, l'appréciation des contraintes de notation prendra en compte l'intérêt des porteurs, les conditions de marché et la propre analyse de la Société de Gestion sur la notation de ces produits du marché monétaire.

Le Fonds peut être investi à hauteur de 10 % en parts ou actions :
• d'OPCVM de droit français ou étranger qui ne peuvent investir plus de 10 % de leur actif en parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement ;
• de FIA de droit français ou de FIA établis dans d'autres Etats membres de l'UE ; ou
• de fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger.

Les parts ou actions de ces FIA ou fonds d'investissement constitués sur le fondement d'un droit étranger doivent répondre aux quatre critères de l'article R214-13 du Code monétaire et financier, à savoir : (i) surveillance équivalente à celle applicable aux OPCVM et coopération entre l'AMF et l'autorité de surveillance du FIA (ii) niveau de protection des porteurs équivalent à celui des OPCVM, (iii) leur activité doit faire l'objet de rapports semestriels et annuels détaillés et (iv) ne peuvent détenir eux-mêmes plus de 10% de leur actif dans des parts ou actions d'autres OPCVM, FIA ou fonds d'investissement étrangers.
Ces OPCVM pourront être gérés par ODDO BHF Asset Management SAS et/ou ODDO BHF Asset Management GmbH, et seront compatibles avec la stratégie d'investissement du Fonds.

Le Fonds peut intervenir sans recherche de surexposition sur les instruments financiers à terme et conditionnels négociés sur des marchés réglementés ou de gré à gré français ou étrangers à des fins d'exposition ou de couverture du risque action et/ou de couverture du risque de change. Le risque de change sera limité à 40% de l'actif net.

Les demandes de souscription et de rachat sont centralisées auprès du dépositaire chaque jour ouvré de la Bourse de Paris jusqu'à 11h15 (heure de Paris, CET/CEST) et sont exécutées sur la base de la valeur liquidative datée du jour même.

La part CR-EUR capitalise ses revenus.
Durée de placement recommandée : 3 ans
Ce Fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant cette période.

PROFIL DE RISQUE ET DE RENDEMENT

A risque plus faible — A risque plus élevé



Rendement potentiellement plus faible — Rendement potentiellement plus élevé

1	2	3	**4**	5	6	7

Les données historiques, telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique, pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur du Fonds.
Le profil de risque n'est pas constant et pourra évoluer dans le temps.
La catégorie la plus faible ne signifie pas sans risque.
Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Pourquoi le Fonds est classé dans la catégorie 4 :
Le Fonds présente un niveau de risques élevé dû à sa politique d'investissement permettant d'exposer le Fonds sur les marchés actions de l'Espace Economique Européen et / ou de l'OCDE jusqu'à 100% de son actif net.

Risques importants pour le Fonds non pris en compte dans l'indicateur :
Risque de contrepartie: risque de défaillance d'une contrepartie la conduisant à un défaut de paiement. Le Fonds peut être exposé à ce risque du fait de l'utilisation d'instruments financiers à terme ou de contrats d'acquisitions et de cessions temporaires de titres conclus de gré à gré avec un établissement de crédit si ce dernier ne peut honorer ses engagements.

La survenance de l'un de ces risques pourra entraîner une baisse de la valeur liquidative du Fonds.

FRAIS

Les frais et commissions acquittés servent à couvrir les coûts de commercialisation et de distributions des parts, ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	4,00 %
Frais de sortie	Néant

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et/ou avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué et sont acquis au distributeur. Dans certains cas, l'investisseur peut payer moins.

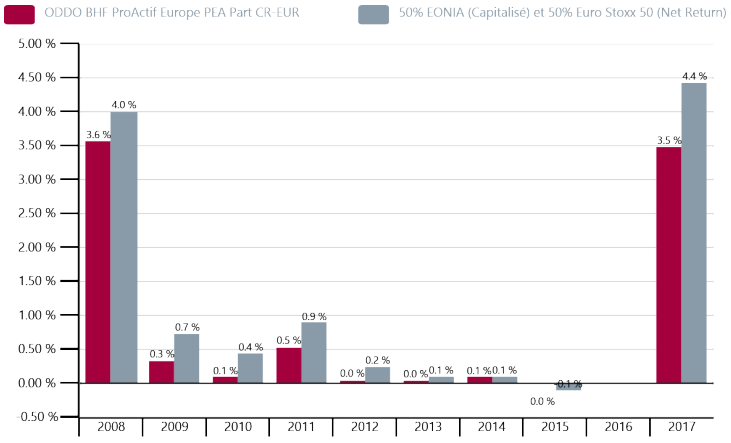
Frais prélevés par le Fonds sur une année	
Frais courants	1,75 %

Frais prélevés par le Fonds dans certaines circonstances	
Commission de surperformance	20% de la surperformance du Fonds par rapport à son indicateur de référence (50% EONIA capitalisé et pour 50% EURO STOXX 50 NET RETURN dividendes réinvestis), si la performance du Fonds est positive.Montant de la commission de surperformance facturé au titre du dernier exercice : 0,00 %

Les frais courants sont basés sur les coûts du dernier exercice, clos en juin 2018.
Les frais réels peuvent varier d'un exercice à l'autre. Pour chaque exercice, le rapport annuel du Fonds donne le montant exact des frais encourus.
Ils ne comprennent pas les commissions de surperformance, les frais d'intermédiation, excepté dans le cas d'entrée et/ou de sortie payés par le Fonds lorsqu'il achète ou vend des parts d'un autre véhicule de gestion collective.

Pour plus d'information sur les frais, veuillez vous reporter à la rubrique 'Frais et commissions' du prospectus, disponible sur am.oddo-bhf.com.

PERFORMANCES PASSEES



Les performances ne sont pas constantes dans le temps et ne préjugent pas des performances futures.

Les performances annualisées présentées dans ce diagramme sont calculées après déduction de tous les frais prélevés par le Fonds.

Ce Fonds a été créé le 15/09/1992.
La devise de référence est EUR.

Jusqu'au 29/03/2016 l'indicateur de référence était EONIA OIS (Capitalisé 7j) calculé coupons nets réinvestis. Depuis le 29/03/2016, l'indicateur de référence est 50% EONIA (Capitalisé) et 50% Euro Stoxx 50 (Net Return) (code Bloomberg : SX5T INDEX).
La stratégie d'investissement et le profil rendement/risque du Fonds ont été modifiés le 29/03/2016.
Les performances antérieures à cette date ne sont donc pas représentatives de la gestion actuellement mise en oeuvre.

INFORMATIONS PRATIQUES

Dépositaire : ODDO BHF SCA

De plus amples informations sur le Fonds, tels que le prospectus et les documents périodiques, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès de ODDO BHF Asset Management SAS - 12 boulevard de la Madeleine 75009 PARIS. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion.
La valeur liquidative du Fonds est disponible sur le site internet de la Société de Gestion.
D'autres catégories de parts sont disponibles pour ce Fonds.

La responsabilité de ODDO BHF Asset Management SAS ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexactes ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du Fonds.

Fiscalité :
Le Fonds est éligible aux Plan d'Epargne en Actions et peut servir de support de contrats d'assurance-vie.
Le Fonds en tant que tel n'est pas sujet à imposition. Les revenus ou plus-values liées à la détention de parts du Fonds peuvent être taxés selon le régime fiscal de chaque investisseur. En cas de doute, il est conseillé de s'adresser à un professionnel.

Ce Fonds est agréé en France et réglementé par l'Autorité des marchés financiers.
ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France et réglementée par l'Autorité des marchés financiers.
Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 17/08/2018.